



# *Village de Pointe-Fortune*

---

## **CONVOCATION**

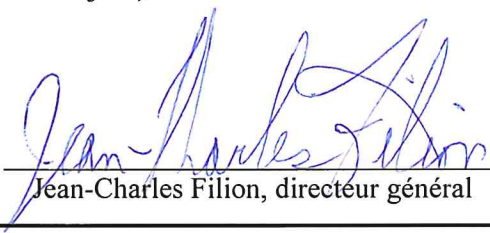
Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance extraordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2022, à 19h30 heures.**

Les points suivants seront discutés, à savoir :

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Avis de motion pour l'adoption du règlement 407-2023 remplaçant le règlement 395-2022 relatif aux frais pour les services du bureau municipal.
3. Avis de motion pour les règlements municipaux du début de l'année 2023
4. Dépôt et adoption des taux de taxations à être règlementés pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.
5. Période de question (portant sur les points à l'ordre du jour).
6. Levée de la séance.

8 décembre 2022

  
Jean-Charles Filion, directeur général

---